

## La saison 2020 ambroisie sur la région Occitanie...

...débute dans de drôles de circonstances ! Annulation des réunions de coordination, pas de terrain possible pour les relais départementaux, il a fallu trouver d'autres modes de fonctionnement...

Des contacts par petits groupes, des délégations d'observations de stations d'ambrosies connues à des sentinelles pouvant se déplacer au plus près de chez eux, la préparation de calendriers d'actions qui pourront débuter dès la fin du confinement permettront, je l'espère de rattraper le temps.

Car l'ambrosie, elle, n'a pas attendu pour germer et il est possible de commencer à agir notamment en milieu agricole sur cultures de printemps et en espaces verts.

Cette nouvelle saison débute donc, et nous tâcherons de vous envoyer une lettre d'information en début de mois, durant toute la saison végétative.

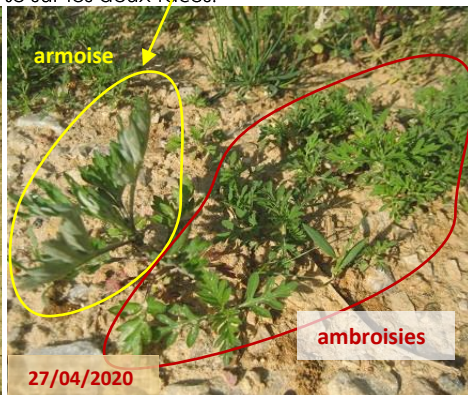
En espérant que cette première lettre vous aura trouvé en bonne santé, malgré les actualités sanitaires et le confinement.

Bonne lecture !

## 1<sup>ères</sup> germinations d'ambrosie observées dans le Gard, avec parfois 2 semaines d'avance !

À Vallabrix dans le Gard (près d'Uzès), les premières observations de germinations d'ambrosies ont eu lieu le 15 avril (photo de gauche), soit 13 jours avant 2019 au même endroit. Au 27 avril, elles mesuraient 5 cm (photo milieu et à droite).

Noter le pied d'armoise avec le dessous des feuilles argentées, l'ambrosie restant verte sur les deux faces.



## L'arrêté préfectoral de lutte contre les ambrosies en cours d'élaboration pour la Lozère

En raison de la progression préoccupante de la plante sur tout le territoire, le décret n° 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre les ambrosies préconisait de réactualiser les arrêtés existants (en Occitanie, seul le Gard avait un arrêté de lutte contre les ambrosies datant de 2007), ou de prendre un arrêté dans une volonté de co-construction dans une démarche multi-partenariale.

Les départements les plus infestés d'Occitanie (Tarn-et-Garonne, Lot, Haute-Garonne, Ariège, Gers, Gard) ont pris un arrêté préfectoral contre les ambrosies en 2019. Les départements restants, dont fait partie la Lozère, le feront dans le courant de l'année ou au plus tard en 2021.

C'est ainsi que le chantier est en réflexion en Lozère.

Après une rencontre entre madame la Sous-Préfète de Florac, l'ARS et la FREDON, la Sous-Préfète a décidé de mettre un projet d'arrêté préfectoral en consultation restreinte aux services de l'Etat dans un premier temps, puis en consultation plus élargie auprès de représentants de tous les milieux et métiers concernés par la lutte collective contre l'ambrosie (routes et infrastructures, milieux agricoles, bords de cours d'eau, espaces naturels, JEVI\*, collectivités territoriales, BTP, acteurs de santé, etc). Pour ce faire, il était prévu d'organiser une réunion à Florac. Mais le contexte épidémique nous impose de modifier cela, et nous vous tiendrons informés.

\*JEVI : jardins, espaces végétalisés et infrastructures

## Où a-t-on trouvé de l'ambrosie en Lozère en 2019 ?

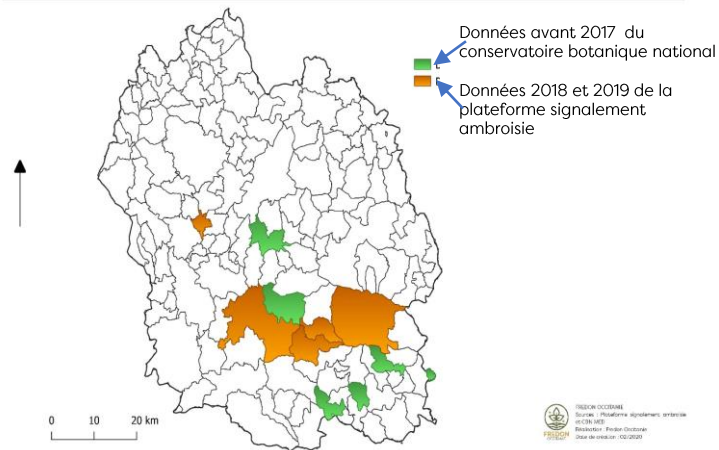
Il y a encore très peu d'ambrosies constatées en Lozère. Tous les signalements effectués en 2019 ont été arrachés, permettant d'éviter des infestations à venir.

Ce contexte doit conduire à accroître la vigilance face aux risques d'introduction de plus en plus nombreux :

- En milieu agricole\* : outils et entreprises agricoles circulant de plus en plus loin et pouvant venir de départements proches touchés par l'ambrosie, semences non certifiées qui pourraient être polluées par des graines d'ambrosies, importations de foins provenant de zones à ambrosie (départements voisins), etc...
- En milieu routier et travaux publics : travaux d'aménagements, transports de terre et de matériel de carrières pouvant amener des graines d'ambrosie (plusieurs cas repérés en 2019 en Lozère)
- En milieu de rivières : des infestations en amont de rivières (des graines apportées par des chaussures ?). Cette année des plants ont été découverts dans la vallée du Tarn (Sainte-Enimie) et ont été arrachés, mais la fréquence d'apparition ira crescendo
- Et pour les particuliers, les mélanges de graines pour oiseaux, mais aussi par des travaux avec transports de terre (demander leur provenance) ...

\*Il pourra être mené un travail d'identification des zones agricoles à risques sur un département où les systèmes de production sont plutôt peu favorables à l'installation de la plante. En effet, en milieu agricole, les risques sont accrus en zones labourées, et cultures de printemps.

Communes de Lozère répertoriées avec présence des ambrosies (données CBN + signalement plateforme validés 2019)



## Lutter contre l'ambrosie à cette saison : en milieu agricole (cultures de printemps) ou en espaces verts



Plant d'ambrosie âgé d'une semaine (photo FREDON Oc)

La reconnaissance de la plante aux stades précoces est un atout pour lutter rapidement et efficacement en milieu agricole ou en espaces verts.

En effet, le désherbage thermique, ou éventuellement le désherbage chimique dans le respect des réglementations en vigueur sont surtout efficaces au stade plantule. **Une des difficultés dans la lutte est la levée échelonnée de la plante.**

Les jeunes plantules d'ambrosie se reconnaissent à leurs cotylédons arrondis, de petite taille. Les premières feuilles sont découpées en 3 à 5 lobes. La plantule est légèrement velue, inodore.

**Des formations pour les référents de Lozère :** de nouvelles formations seront dispensées en Lozère cette année. Nous réfléchissons à d'autres formes, avec ouverture au public et intervention sur le terrain, même si l'on aura très peu d'occasions de rencontrer de l'ambrosie en Lozère pour l'instant. En effet, il est mieux de pouvoir voir et toucher de l'ambrosie, ou à défaut voir d'autres plantes qui lui ressemblent pour être plus sûr de la reconnaître et la signaler.

Les dates, modalités et lieux vous seront communiqués le plus rapidement possible. Ces formations seront bien sûr ouvertes aux quelques référents qui avaient été formés les années précédentes.



FREDON Occitanie est un organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement. Elle est missionnée par l'ARS pour la lutte contre les ambrosies depuis 2017.

Contact : **Anne-Marie DUCASSE-COURNAC**, Chargée de mission ambrosies (coordinatrice régionale et animatrice départementale 30, 48, 11) : 04 67 75 64 48 / 06 52 93 76 46  
[am.ducasse@fredonoccitanie.com](mailto:am.ducasse@fredonoccitanie.com)  
<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/ambrosie/>